

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
-----  
REGION DE L'EST  
-----  
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM  
-----  
COMMUNE DE DIANG  
-----  
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON  
-----  
EAST REGION  
-----  
LOM AND DJEREM DIVISION  
-----  
DIANG COUNCIL  
-----  
GENERAL SECRETARIAT

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003 /AONO/C.DIANG /SIGAMP/CIPM/2026 DU 27 JAN 2026

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE CINQUANTE QUATRE (54) LAMPADAIRES SOLAIRES SUR LES AXES ANCIEN CMA - LYCEE TECHNIQUE ET ANCIENNE MAIRIE - NOUVEAU CMA DE DIANG DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : Budget d'Investissement Public - Exercice 2026

### 1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Diang, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'**acquisition et l'installation de cinquante-quatre (54) lampadaires solaires sur les axes Ancien CMA – Lycée Technique de Diang et Ancienne Mairie - Nouveau CMA de Diang** dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

Les travaux à réaliser portent sur :

- ◆ Travaux préliminaires ;
- ◆ Installation lampadaires solaires ;

### 2- ALLOTISSEMENT

Lot unique

### 3- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables est de **75 000 000 (Soixantequinze millions) FCFA**.

### 4- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

### 5- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public Exercice 2026**.

### 6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Diang**, Tél: 696 64 65 80, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Diang**, d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## **7- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, Tél: 696 64 65 80, dès publication du présent avis.

## **8- REMISE DES OFFRES**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Diang**, au Secrétariat Général ou au Service Technique Tél: 696 64 65 80, et portera les mentions suivantes :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 003 /AONO/C.DG /SIGAMP/CIPM/SG/2026 DU 27 JAN 2026

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE CINQUANTE QUATRE (54) LAMPADAIRES SOLAIRES SUR LES AXES ANCIEN CMA - LYCEE TECHNIQUE ET ANCIENNE MAIRIE - NOUVEAU CMA DE DIANG DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

*" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

## **9- RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## **10- OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Diang** le **27 février 2026 à 10 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de Diang**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES**

### **A. Critères éliminatoires :**

#### **a. *Offre Administrative***

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire sauf la caution de soumission;
- 4) Absence ou non-conformité dv l'attestation de conformité ;
- 5) Absence du récépissé émis par la CDEC.

#### **b. *Offre technique***

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun chantier durant les 03 dernières années ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

#### **c. *Offre Financière***

- 1) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

- 3) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14 (3) du RPAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

#### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Capacité financière au moins 30 000 000 (Trente millions) Fcfa .....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui
- 3) La compréhension du projet ..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

#### 12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 13- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

#### 14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

#### 15- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

#### 16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Diang, au Tél: 696 64 65 80./-

Diang, le 27 JAN 2026

Le Maire

(Maître d'Ouvrage)

#### AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/DG;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

